

La Chouette des Abers 2018-2019

Championnat de Match-Play Seniors sur 6 tours de 15 trous entre les Seniors des Clubs des Abers, de Brest Iroise et de Pen ar Bed,

Un vendredi par mois d'hiver sur le **terrain des Abers**.

Départs en Shot Gun à 9h 00 (pas de départ l'après midi). suivis d'un repas en commun.

Forme de jeu : Match Play en « Chouette ».

Inscriptions : Le nombre de joueurs et joueuses est limité à 72 par tour (24 départs de 3).

Inscriptions sur ISP de Brest Abers.

Départs : Boules jaunes et Rouges

Décompte des points :

Dans chaque partie, les joueurs se partagent 6 **points sur chaque trou** selon le principe de la **chouette** :

Le joueur réalisant le meilleur score brut sur le trou engrange 4 points, celui réalisant le second score engrange 2 points et le troisième 0 points.

En cas d'égalité de score sur un trou, les deux joueurs réalisant le meilleur score se partagent les points soit 3 et 3 points et le troisième 0.

En cas d'égalité de score des seconds joueurs ceux-ci se partagent les points restants : 4 points au premier et 1 point à chacun des deux autres.

En cas d'égalité de score entre les 3 joueurs, le partage se fera à raison de 2 points chacun.

A la fin du parcours, dans chaque partie, 12 points sont à partager :

Le joueur totalisant le plus de « points Chouette » marque 6 points, le suivant marque 4 points, le dernier marque 2 points.

En cas d'égalité des 2 premiers joueurs, ils marqueront chacun 5 points.

En cas d'égalité des 2 derniers joueurs, ils marqueront chacun 3 points.

En cas d'égalité des 3 joueurs, ils marqueront chacun 4 points.

Dans les parties de 2 joueurs, le décompte se fait sur la base de 8 points (5 points au gagnant)

Organisation des parties :

Les parties seront organisées de façon à limiter les écarts d'index entre les joueurs et joueuses. Les messieurs jouent entr'eux et les dames entr'elles (pas de parties mixtes).

En cas de partie incomplète (nombre d'inscrits non divisible par 3), il sera constitué une ou deux parties de deux joueurs ou joueuses.

Un tableau « kiajouécontreki » sera tenu pour éviter qu'un joueur ne joue, si possible, 2 fois contre les mêmes adversaires (ou le même si partie à deux).

Scratch : Tout joueur se scratchant après la publication des départs ou ne se présentant pas au départ se verra pénalisé d'un point sur le cumul de ses résultats.

Droits de Jeu : 3 Euros par participation.

Dates des rencontres : 19 Oct, 23 Nov, 14 déc 2018, et 25 janv, 22 Fév et 22 mars 2019.

Classement : Un tableau des résultats sera tenu à jour et publié sur le site de l'association du golf des Abers <http://www.asgba.fr>

Remise des Prix : lors de la dernière journée il sera procédé à une remise des prix en tenant compte du cumul des points des 4 **meilleures performances de chacun**.

Les compétiteurs seront répartis par séries d'index.